

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 MARS 2023

CCCA/Rapport d'activités 2022

A Amay, nous portons une attention particulière à valoriser la participation sociale et citoyenne des retraités et personnes âgées dans la vie de notre commune.

La compétence de ce Conseil va bien au-delà des seules questions relatives au vieillissement, au 3^{ème} âge et à l'intergénérationnel puisque les membres sont invités à réfléchir, formuler des propositions ou simplement donner un avis, dans des domaines comme la santé, l'environnement, l'entraide, la mobilité, etc.

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés, c'est aussi l'organisation de conférences, de projets de santé, des temps de rencontre et de dialogue, des activités intergénérationnelles, des ateliers, de l'information ou encore de la formation.

Chaque année, un rapport d'activité est soumis à l'approbation du Conseil communal.

En 2022, 6 rencontres ont eu lieu. Les thématiques abordées portaient principalement sur :

- Présentation du projet de mise en place de deux journées découverte sur la conduite automobile en collaboration avec l'asbl FEDEMOT. L'objectif ? permettre aux seniors et aux Amaytois, d'évaluer leur conduite sur un simulateur, de tester leurs réflexes et de rappeler certaines règles du code de la route + une action de prévention et de sensibilisation quant à l'alcool au volant ;
- La création du nouvel atelier « Activités ». L'objectif ? faire naître un esprit de groupe des aînés d'Amay au travers d'activités comme des marches, des excursions, des conférences, des concerts et spectacle, des thés dansants, etc. ;
- La mise en route de l'atelier Informatique par le COF. L'objectif ? soutenir les seniors dans l'apprentissage et l'utilisation de l'outil informatique ;
- La distribution des boîtes jaunes et du guide (supra-communal et communal) des Aînés du GAL ;
- Présentation du projet GAL'ada : la construction d'un territoire Ami des Aînés à l'échelle des 11 communes du GAL Jesuishesbignon.be dont Amay fait partie.

Il s'agit d'une méthode participative avec les aînés, par les aînés et pour les aînés afin de contribuer à améliorer les conditions de vie des seniors et leur permettre de « bien vieillir » (en tenant compte de plusieurs indices comme la santé, la mobilité, les lieux de vie...).

Cette méthode implique qu'un diagnostic complet des ressources disponibles et des besoins réels (via des marches exploratoires) soit élaboré. Sur base de celui-ci, un plan d'actions prioritaires à mener dans 8 dimensions sera dressé et mis en œuvre.

Appel aux aînés

« Redécouvrir son quartier lors d'une marche exploratoire »

Les marches exploratoires constituent un outil intéressant de participation citoyenne pour en savoir plus sur un territoire précis.

C'est pourquoi, notre commune convie la population à une **marche de +/- 2 kilomètres** qui passera par des endroits qui ont un intérêt particulier pour les aînés dans le cadre de la mise en place de projets d'amélioration de leur qualité de vie.

En route pour la réalisation de marches exploratoires !

- Le lundi 15 mai --> Jehay --> Point de départ : Salle communale du Tambour
- Le mardi 22 mai --> Ombret --> Point de départ : Salle communale Grandfils
- Le mardi 30 mai --> Ampsin --> Point de départ : Gymnase communal d'Ampsin
- Le lundi 12 juin --> Amay haut --> Point de départ : Salle communale du Viamont

Vous avez 55 ans et plus et vous souhaitez parcourir votre quartier avec un regard objectif et positif ?

*Information et inscription auprès du Service des Affaires Sociales
085/830.824 ou 085/830.821
affaires.sociales@amay.be
Nombre de places limité*

En parallèle à ces réunions, se déroulaient des ateliers :

Le Cyber-Espace : 15 ateliers en 2022. Les principaux thèmes abordés étaient : arnaques et phishing, Windows 11, itsme et ticket CST, Ma santé, OpenOffice, traitement de texte, signature électronique et présentation d'une lettre.

L'Atelier Tricot, Mobilité/Sécurité ou encore Isolement.

Plus d'infos ? Service des Affaires sociales - chaussée F. Terwagne, 76 - 085/830 824

CCCPH/Rapport d'activités 2022

Donner à la personne en situation de handicap sa place dans la société en prenant des mesures concrètes pour répondre aux attentes de ces personnes dans les domaines de la vie quotidienne : information, mobilité et transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, éducation, culture, sports, loisirs... c'est l'objectif que notre commune s'est fixé en créant un Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée.

Objectif de ce Conseil

A l'échelle communale, il s'agit d'intégrer les besoins des personnes handicapées dans les politiques urbaines. Renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux personnes handicapées, par le canal

de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

En 2022, 8 rencontres tantôt en visio-conférence tantôt en présentiel ont eu lieu.

Etat d'avancement :

- Création d'un guide pratique des recommandations pour une accessibilité des événements ouverts à tous ;
- Organisation de deux formations (théorique et pratique) pour les personnes à mobilité réduite en collaboration avec l'asbl FEDEMOT. L'objectif ? permettre aux utilisateurs de fauteuils électriques de se déplacer en toute sécurité sur la voie publique et d'avoir une meilleure connaissance du code de la route ;
- Création d'un nouveau groupe de travail sur la sensibilisation des commerçants à la problématique des personnes en situation de handicap, de deux autocollants : « Handifriendly » et « pass-toilette » (distribution aux commerçants amaytois courant 2023) et d'un guide pratique d'aménagements raisonnables pour les commerces ;
- Nouvel appel à candidatures lancé et présentation des 4 nouveaux membres du CCCPH.

Etat d'avancement des différents groupes de travail

1. Les places de Parking PMR : un état des lieux du nombre de places PMR (nombre, normes respectées, localisation, ...) a été réalisé. En 2022, plusieurs places PMR ont été repeintes par le service Travaux suite au diagnostic réalisé par le groupe de travail ;
2. Parcours Test : un travail a été réalisé sur la problématique d'accessibilité de la voirie, des trottoirs, des passages piétons, sur le territoire communal et présenté en présence du collège communal ;
3. Accessibilité des bâtiments publics : l'état des lieux est presque terminé.

Plus d'infos ? Service des Affaires sociales - chaussée F. Terwagne, 76 - 085/830 820-821-824